

► Cession de l'entreprise



► Contacts

Pôle transmission

• Toulouse
05 61 10 47 14
nwatek@cm-toulouse.fr

• Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
dricou@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Analyser la situation de votre entreprise pour réussir la cession du fonds (ou pour une société, la cession de parts sociales).

► Bénéficiaire

Artisan souhaitant céder son entreprise.

► Description de la prestation

- La réalisation d'un diagnostic avec :
 - l'analyse de l'évolution de l'activité ;
 - la situation de l'emploi dans l'entreprise et le profil des salariés : âge, qualification, compétence ;
 - l'examen de la conformité des locaux au regard des normes réglementaires : hygiène, sécurité, accessibilité.
- Le conseil sur les axes d'amélioration afin de faciliter la transmission de l'entreprise.

Un rapport comportant la synthèse du diagnostic et les préconisations est remis au chef d'entreprise.

► Modalités pratiques

Sur rendez-vous dans l'entreprise.

► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.